



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

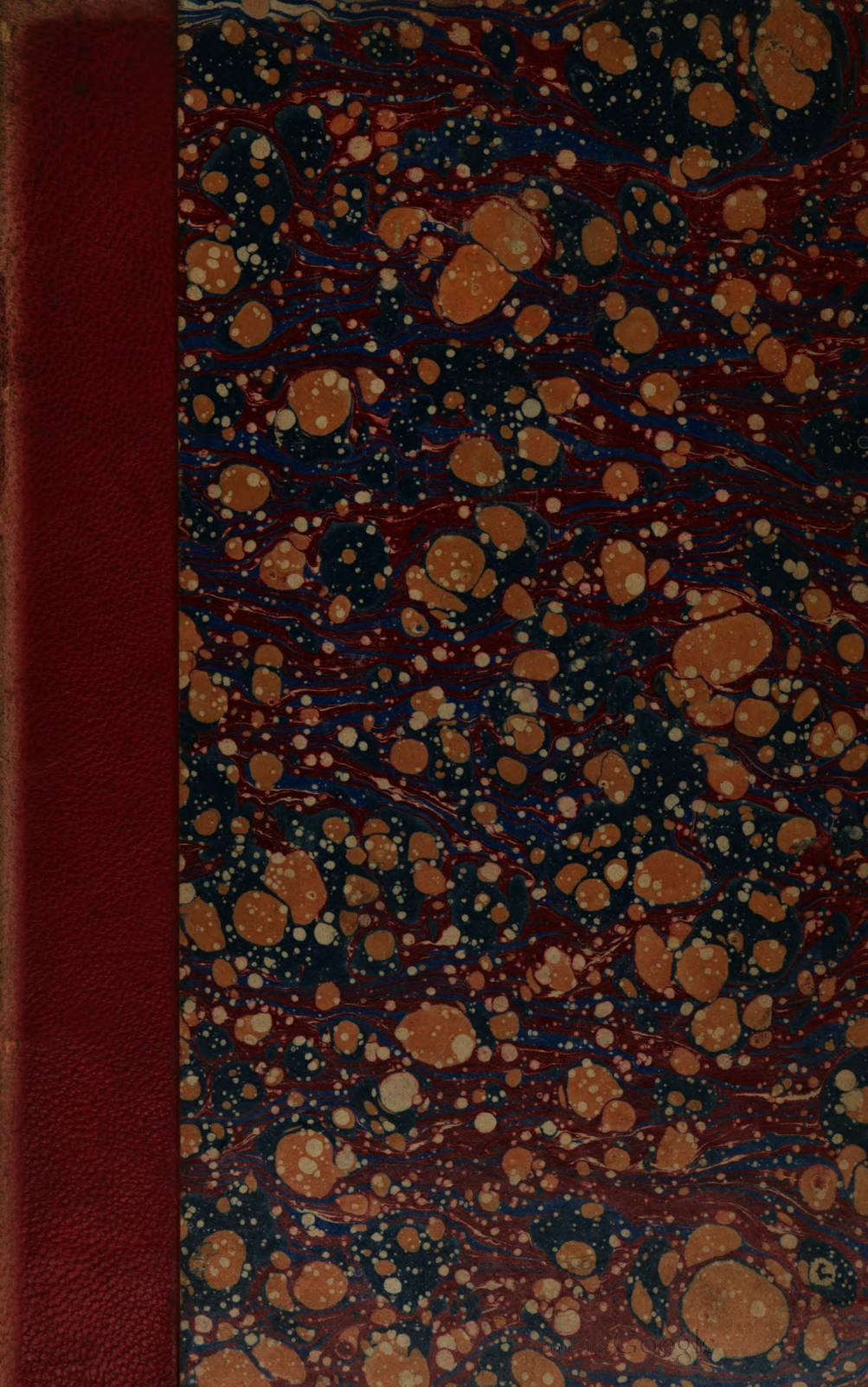
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

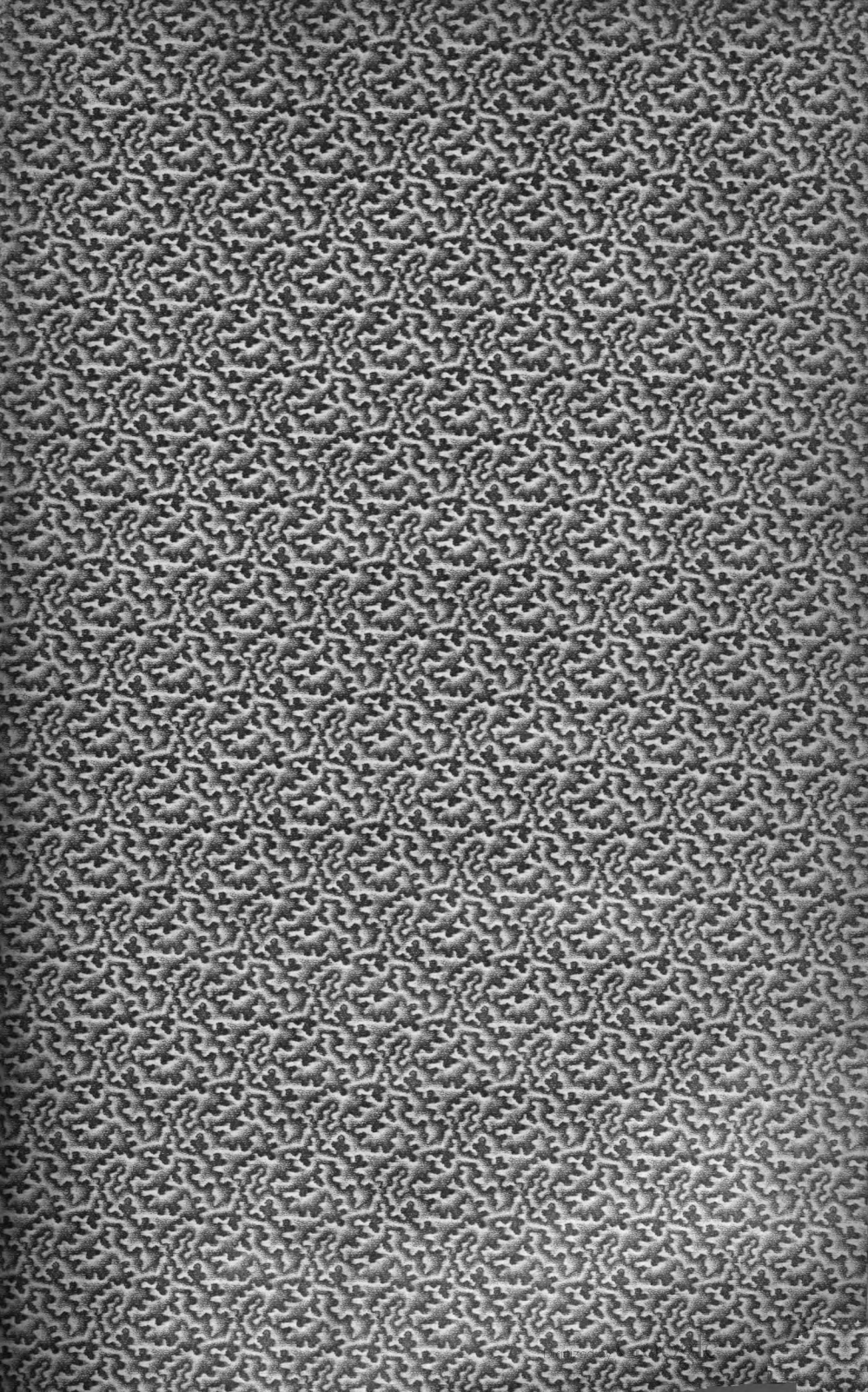


EITSBIBLIOTHEEK GENT



900000082276

Digitized by Google



2. 6248.

Whang

(2.4. 9981).

ÉTUDES
SUR LA
RÉVOLUTION
BELGE,

Par Charles Froment.



GAND,
IMPRIMERIE DE D. DUVIVIER.

—
1833.

1811

1811

1811

ÉTUDES
SUR LA
RÉVOLUTION
BELGE,
Par Charles Froment.



GAND.

IMPRIMERIE DE D. DUVIVIER FILS,
RUE AUX MARJOLAINES, N.º 31.

~~~~~  
**JUIN 1834.**



# ÉTUDES

SUR LA

## RÉVOLUTION BELGE.

### § 1.

AVANTAGES DE LA RÉUNION POUR LA BELGIQUE ET POUR L'EUROPE.

— QUE LA BELGIQUE N'EST PAS COMPLICE DE LA RÉVOLUTION.

Au cri d'alarme que fait retentir dans l'Europe le génie révolutionnaire, on peut le prévoir et l'annoncer tout haut : l'année qui va s'ouvrir sera féconde en réparations et en expiations politiques. L'Angleterre après avoir suivi trois années le courant, vient de jeter l'ancre. Dans l'avènement de Wellington nous pouvons saluer par avance la résurrection du royaume des Pays-Bas. Que manquait-il en effet à la durée de cette création, toute sage et toute bienveillante, à la perpétuité de cette belle monarchie que les publicistes regardaient à si juste titre comme la clause la plus heureuse du traité de Vienne, et le chef-d'œuvre de la Sainte-Alliance ? Chez les deux peuples intimement confondus pour la première fois, la com-



munauté des souvenirs, la différence des besoins, la nécessité pour le commerce de recourir aux bienfaits de l'industrie et de l'agriculture, et pour celles-ci de s'appuyer à leur tour sur le bras puissant du commerce; la nature, en quelque sorte, anticipant sur les idées de l'homme et sillonnant des mêmes fleuves les beaux pays que la politique devait associer un jour; des institutions d'ordre et de liberté, les vieilles franchises locales restaurées en même temps qu'élargies, et, pour surveiller et couronner ce magnifique ouvrage, un roi digne en tout de sa haute mission, homme de son siècle avec des vertus antiques, et de cette race de monarques que Dieu laisse détrôner par les nations qu'il veut perdre.—Que de garanties de bonheur pour les uns, de sécurité pour les autres ! Et si en quelques contrées de vagues symptômes de malaise inspiraient à la conscience des grands arbitres de l'Europe une légère inquiétude sur le succès de leurs pénibles travaux, au moins pouvaient-ils tourner vers la Belgique des regards pleinement satisfaits, et convenir avec eux-mêmes que ce qu'ils avaient fait là était bien.

Quinze années avaient suffi pour élever le nouveau royaume à ce haut degré de dignité morale et de prospérité matérielle, que, pour bien des états moins favorisés de la fortune, le rude et lent travail des

siècles n'amène pas toujours. Aidée de sa sœur aînée en indépendance, et par conséquent en expérience administrative et politique, la Belgique sentait comme une vie nouvelle pénétrer dans ses veines : chaque jour la voyait multiplier ses efforts pour gagner le niveau de sa position. Aux habitudes nonchalantes, aux attitudes découragées du vassal, succédait l'activité intelligente du peuple libre : d'ailleurs, par un heureux concours de circonstances, la Belgique n'avait pas plus moyen d'absorber la Hollande, que raison de se croire absorbée par elle : le Midi l'emportait sur le Nord, par l'étendue de sa population et la richesse inépuisable de son territoire ; le Nord, indépendamment de ses vaisseaux et de ses colonies, se présentait abondamment pourvu d'hommes capables en tout genre, opulence indispensable et sans laquelle les sociétés périssent vite au siècle où nous vivons : en sorte que, l'égalité et l'amitié résultant d'une protection constamment mutuelle, le bien-être se répandait partout et l'orgueil n'était blessé nulle part.

Le vieux système de la Barrière était usé. Il avait fait son temps, et peut-être serait-il difficile de déterminer une époque où il ait réellement valu quelque chose. Brutalement hostile pour la France, qu'on surveillait la mèche allumée, et dont les moindres mouvements étaient menacés du feu des batteries qui

hérissaient la frontière; inefficace pour la conservation de l'équilibre, comme l'ont démontré les conquêtes de 1678; humiliant pour les Belges dont il faisait les geoliers et les espions armés de la France; plus humiliant encore pour l'Autriche qu'il assujétissait aux volontés des Provinces - Unies, au point que Joseph II, irrité de cette espèce de servitude, se proposait d'échanger les Pays-Bas contre la Bavière; la révolution française n'eut pas à le tuer : elle le trouva mort, d'impuissance bien plus encore que de vieillesse.

Au contraire, l'établissement d'une nation compacte, indépendante, destinée à préserver les peuples du nord et du midi des dangers d'un contact trop immédiat et des inconvénients d'un voisinage trop rapproché, sans irriter, sans blesser personne, présentait à la tranquillité publique de bien plus solides garanties que ces traités de méfiance et de colère dont le résultat le plus commun est de rendre la paix sinistre à l'égal de la guerre, et la tranquillité presque aussi menaçante que la tempête. Heureuse et habile transition, les Pays-Bas reposaient au cœur de l'Europe, comme un pacifique caducée, bienveillant intermédiaire entre deux systèmes de gouvernement et d'administration divers. Ce n'était pas plus un rempart contre la France que contre l'Allemagne : c'était la création jusqu'alors unique au monde d'une association pour la paix publique,

d'une vaste impartialité nationale destinée à mettre au besoin dans la balance le poids de sa justice et de sa force, à conjurer les orages, quelque point du ciel qui les fit éclore, et à se tourner contre tout aggresseur inique, qu'il arrivât du sud ou du septentrion.

Voilà pourtant l'œuvre qu'une poignée de misérables a foulée aux pieds, sans prévoyance et sans remords. Ni la prospérité intérieure de la Belgique, ni au dehors la tranquillité du monde ne leur ont donné une seule idée lucide et vertueuse qui pût les arrêter d'une minute et d'un pas. L'expérience a dissipé les trésors de la sagesse; le crime a fait main basse sur les richesses d'ordre et de repos qu'avaient accumulées tant de probités réunies, il y a vingt ans, au conseil des rois, lorsque l'empire de Bonaparte effacé, *l'orbis gallicus* anéanti, on releva sur ses vieux autels le droit public du continent tout mutilé par le génie barbare de la conquête. De leur main fangeuse et sanglante, ils ont barbouillé à son plus bel endroit la carte de l'Europe moderne, et, grotesques dessinateurs, crayonné nous ne savons quelles lignes indécises, au milieu desquelles il est loisible à l'amateur de curiosités politiques d'épeler ces mots : *Royaume de la Belgique, fabriqué le 25 août 1830.*

Nous l'avouerons avec franchise, si le peuple belge s'était précipité d'un commun accord dans l'abîme,

si la monomanie révolutionnaire avait à la fois fermenté dans toutes les têtes, si le trône des Nassau s'était écroulé aux acclamations générales, si les citoyens à l'unanimité s'étaient entendus pour travailler au malheur du pays, les hautes puissances, tout en appréciant à sa juste valeur cette insurrection de fous et de méchants, pourraient détourner les yeux et passer outre. Vainement notre repentir suivrait aujourd'hui nos fautes, vainement crierions-nous merci à l'Europe, la suppliant de recommencer la trame déchirée par nos mains ; traitres envers notre roi, ingrats envers notre fortune, dissipateurs imbécilles de la prospérité la plus brillante, quelle pitié, quelle sympathie, quels secours pourrions-nous revendiquer ? Méritez-vous, nous répondrait-on, qu'à chacune de vos extravagances les rois se rassemblent, pour les réparer, en conseil extraordinaire ? Votre révolution est faite : conservez-la. Ce fut votre crime et ce sera votre châtiment.

Mais, grâce au ciel ! et les preuves surabondent, la révolution belge, quelques factieux indigènes exceptés, loin d'être l'ouvrage de nos concitoyens, n'a pas même eu son berceau dans la Belgique. Des mécontents, il s'en trouvait sans doute. Notre triste renom sous ce rapport est passé au nombre des axiômes historiques ; et la déplorable faculté de haïr sans cause, de gémir



sans douleur, de s'impatienter du bonheur même quand il menace de devenir durable, semble être pour nous un héritage inaliénable que nous tenons de nos pères pour le transmettre à nos descendants dans sa déplorable intégrité.

A aucune époque, il faut le dire, et dans leurs plus mauvais rêves, les plus mécontents n'avaient entrevu cet avenir, le fléau présent dû pays. Une douzaine d'insignifiants griefs, successivement réparés, servait seule de pâture à l'opposition de la presse et de la tribune. Le Luxembourg, le Hainaut, les provinces de Liège et de Namur, dans leur amour effréné pour la langue française, s'obstinaient, par exemple, à rompre l'uniformité d'idiôme qui existait entre les autres provinces au nombre de quatorze, où les dialectes hollandais et flamand régnaient à-peu-près sans partage. La responsabilité ministérielle, l'abattage, le jury, la mouture, toutes ces questions abstraites et positives, métaphysiques et municipales, traitées pêle-mêle dans les journaux, prouvaient de reste avec quelle innocence et quelle absence complète de mauvais vouloir, d'animosité radicale, les plus acharnés livraient bataille au gouvernement.

Certes, en Belgique comme ailleurs rampaient et s'agitaient des ambitieux, race peu délicate en moyens de parvenir, toujours aux aguets des événemens mal-

heureux , à qui tout est bon , le désordre surtout ; car lorsque la terre tremble , beaucoup tombent , et enjam-ber devient alors moins difficile. La création de trois universités dans un territoire aussi rétréci , et chez un peuple qui ne brille point souverainement par les dons de l'intelligence , avait d'ailleurs peuplé le pays d'une foule de jeunes demi-savans , excellente étoffe de sédi-tieux et de conspirateurs. Cette espèce d'hommes au-dessus d'un métier et au-dessous d'un état , à la fois incapable et avide , envieuse et fainéante , dénuée de talent et de modération , se trouvait , sans qu'elle s'en doutât elle-même , dans la honteuse nécessité de ne valoir quelque chose que par l'anarchie , et de ne mon-ter , comme l'écume , que dans la tempête.

Il y avait aussi , pourquoi ne pas en convenir ? un assez grand nombre d'ecclésiastiques égarés par les doctrines d'un beau talent , et qui , dans le silence du Vatican , avaient regardé la liberté illimitée comme une émanation du catholicisme lui-même. Ceux-là , dans la franchise de leurs remords , depuis que l'encyclique à tonné contre l'alliance adultère du jacobinisme et de l'autel , redemandent aujourd'hui le roi déchu comme le sceau du pardon et le seul apaisement possible de leur conscience. Ajoutons que d'autres causes , et d'une nature toute opposée , rendaient peu favorable au descendant du Taciturne un clergé pas-

sablement espagnol encore, plus riche en foi qu'en lumières, et que les envahissemens de la conscription impériale avaient forcé de se recruter à la hâte, sans examen, comme il arrive quand les temps sont durs, les aspirans clairs-semés, et les besoins du service impé-rieux. L'avènement d'un roi protestant devait déplaire à ces jeunes miliciens de l'église, esprits faux, bornés et incultes, élevés dans une haine farouche de l'hérésie, et qui pour le salut de leur âme faisaient passer dans la vie politique leurs scrupules de séminaire et leurs inimitiés de théologiens. L'exemple d'un prélat factieux, plus fidèle aux traditions du moyen-âge qu'aux inspirations de l'Evangile; sa révolte ouverte contre la loi fondamentale et les garanties de tolérance qu'elle apportait à la nation; sa juste punition, qui rendit les haines plus cachées mais plus ardentes; le contraste douloureux pour l'orgueil sacerdotal, de la Belgique où le prêtre n'était que libre, et de la France où le drapeau de l'Eglise flottait au-dessus du drapeau national: tout cela pouvait enfanter des antipathies embarrassantes pour l'état, créer au pouvoir des inquiétudes. Mais, soit qu'ils exigeassent les conséquences de la liberté poussées jusqu'à l'absurde, soit qu'ils eussent soif d'une domination exagérée jusqu'à la tyrannie, jamais les prêtres belges n'entrevirent et n'appelèrent une révolution.

Ce n'était pas comme en France un peuple agité de toutes les passions démocratiques, prenant le pouvoir qu'il subit pour un anachronisme, l'environnant à dessein de pièges, complotant quinze années avec un raffinement de ruse et d'insolence la chute d'une dynastie, et la poussant lui-même aux illégalités pour avoir l'occasion de l'en punir. En Belgique, la presse est tracassière; elle pille, pour faire du bruit, les déclamations véhémentes de la presse parisienne. Mais là-dessous il n'y a rien : ce n'est qu'un plagiat beaucoup plus littéraire que politique. Quant à la représentation nationale, toujours décente, réservée, royaliste, l'opposition n'a pour le monarque que des paroles bienveillantes et respectueuses. En deça de la presse et de la tribune, le cliquetis des manufactures, le frémissement des voiles, les acclamations de l'agriculture, la nation calme et joyeuse aux pieds d'un roi si bienveillant pour elle, qu'elle ne peut le récompenser qu'en lui offrant le spectacle de son bonheur.

Ainsi, jusqu'au 25 août jour de la première émeute, nul danger n'a sérieusement menacé l'ouvrage de la sainte Alliance. La destruction ou le démembrement n'étaient dans la pensée de personne. Suivons maintenant la marche de ce grand forfait politique, depuis le pétilllement de la première étincelle jusqu'à l'entier développement de l'incendie.

---

§ 2.

MARCHE DE LA RÉVOLUTION BELGE, DU 25 AOUT 1830

AU 4 JUIN 1831.

Tout le monde en convient : le prosélytisme politique est la grande maladie des Français. Les règles du droit, les principes de la morale, l'empire des coutumes, les lois de la propriété, tout cela n'est rien à leurs yeux, tout cela disparaît et s'efface devant l'irrésistible besoin qui les pousse à tout s'assimiler, à se regarder en fait d'institutions comme l'empire modèle, comme la nation normale dont l'univers ne peut, sans mauvais goût, ils diraient presque, sans ingratitude, méconnaître et rejeter l'influence. L'Europe à leurs regards apparaît tout d'une pièce; ils ne tiennent compte ni des habitudes, ni des souvenirs, ni des affections, ni du bonheur de chaque association particulière : toutes, à les en croire, devraient s'empresser à subir leur empreinte, et à revêtir en quelque sorte l'uniforme de leurs idées. La propagande chez eux change de moyens suivant les époques. Tantôt elle se rue, le sabre en main, à travers le monde pour l'endocriner; tantôt, du haut de la tribune, elle convie les gouvernés de

tous les pays à sonner le tocsin et à se dépouiller comme d'un affront d'une prospérité de plusieurs siècles ; tantôt elle se glisse les mains pleines d'or à travers les populations paisibles : elle sait où trouver l'homme avide, où rencontrer celui que l'ambition travaille et celui que l'enthousiasme peut égarer ; et quand l'esprit de prosélytisme se trouve en contact avec l'esprit d'imitation, quand le peuple original se rencontre avec le peuple copiste, on peut prévoir sans peine que la contagion ne tardera pas à s'étendre, et qu'au lieu d'une révolution on en aura deux.

La France, n'ayant chassé qu'une dynastie, n'ayant réformé que sa charte, n'ayant bouleversé que son propre sol, et jeté le désordre que parmi trente-deux millions d'individus, trouva son œuvre chétive et sa besogne incomplète. D'une autre part, quelques esprits incandescens de la Belgique prirent feu au spectacle de tant de merveilles, et maîtres et disciples ne tardèrent pas à s'entendre pour opérer le contre coup.

La révolution française d'ailleurs redoutait le royaume des Pays-Bas : nouvel hommage rendu à l'intelligence qui l'avait créé ! Elle avait en outre besoin d'une avant-garde ; et, avec un coup-d'œil beaucoup plus juste qu'on ne l'a d'ordinaire en temps de troubles, elle aperçut bien vite que la Belgique *indépendante* ne serait jamais que sa créature, sa sentinelle perdue,



destinée à recevoir le premier feu des événemens dont la France, à si juste titre, se croyait alors menacée.

En conséquence, on jeta dans quelques chaises de poste une poignée d'intrigans : le grand nombre aurait trop ouvertement décelé la propagande ; et puis, quand les matières sont inflammables, il est inutile de multiplier les incendiaires.

La nuit du 25 août 1830, au sortir d'un spectacle, des bruits inaccoutumés éclatèrent dans quelques grandes rues de Bruxelles. La multitude, que poussait je ne sais quel souffle invisible, s'amoncelait, s'agitait sans but, jusqu'au moment où une voix s'échappant du milieu de la foule prononça le nom de deux citoyens, l'un simple journaliste, l'autre ministre, tous deux depuis long-temps désignés au mécontentement populaire par les calomnies de l'opposition. Cette direction une fois donnée à la colère de la foule, on se précipite vers le double rendez-vous, la massue et la torche en main. Une maison dévastée, un palais réduit en cendres, tels furent les travaux de cette nuit sinistre, œuvre exécrable, que le lendemain, à son réveil, la masse des habitans salua d'un cri général d'épouvante et de réprobation.

Neuf jours s'écoulent. Pas un drapeau ne se montre : pas un cri de révolte ne se fait entendre. Les pillards, les brûleurs nocturnes, effrayés de leur propre ouvrage,

rentrent dans leurs repaires. Ce ne sont point là de ces factieux héroïques qui marchent en avant, le front haut, parce qu'ils sentent que derrière eux une grande partie de la nation est debout pour les soutenir. Scélérats ténébreux, faisant du désordre à bâtons rompus, sans consistance, sans appui dans la société, ils savent qu'ils ne se sont pas même élevés à la hauteur d'un forfait politique, et que ce n'est point l'histoire mais l'échafaud qui les attend. Le pouvoir municipal n'hésite pas à rejeter sur des misérables, *étrangers au royaume*, toutes les horreurs de cette nuit fatale, d'où l'on prétend dater aujourd'hui notre révolution (1).

L'Europe sait trop, pour son malheur, comment procèdent les véritables révolutions, celles dont à raison ou à tort un peuple entier se constitue le complice. Elles ont de prime abord une attitude à laquelle il est impossible de se méprendre. On les reconnaît de reste à la fermeté de leurs démarches, à ces pas gigantesques qu'Homère prête aux Dieux de l'Olympe. Une fois l'épée hors du fourreau, elles se font tuer ou elles tuent. Telles elles s'annoncent, telles elles se poursuivent et se consomment. Dans ces convulsions terribles et profondes, les criminels tirent vanité du crime et obtiennent l'impunité à mesure qu'ils s'y enfoncent

(1) Proclamation de la régence, en date du 27 août 1830.

davantage. Mais à Bruxelles, rien de semblable : lisez les proclamations des autorités locales ; lisez les articles des journaux les plus hostiles : partout le besoin de l'ordre , partout la foi dans le gouvernement établi. Ces pillages , nul n'y a participé ; cet incendie , on dirait qu'il s'est allumé tout seul ; cette nuit de désolation , les honnêtes gens la maudissent , les plus turbulens la désavouent. L'émeute , on ne peut la nier ; mais la révolution nationale et qui comme telle devait frapper d'un choc électrique non seulement toute une ville , mais la Belgique à la fois , cette révolution où est-elle ? Vous la chercheriez en vain : le germe n'en est pas même déposé dans les cœurs. L'étranger n'est pas encore depuis assez long-temps parmi nous.

Seulement une députation de notables se rend à La Haye pour résumer humblement aux pieds du trône les doléances de détail que l'opposition articulait depuis trois années.

Parmi les sacrifices qu'on attendait de la générosité royale , les uns , tels que le renvoi d'un ministre , étaient purement individuels : le monarque , pour les accomplir n'avait à consulter que lui-même. Les autres , d'une nature plus grave , réclamaient l'intervention de la législature : la responsabilité ministérielle , par exemple , écartée du pacte fondamental , ne pouvait s'y voir introduite sans le concours des représentans convoqués en nombre double : la constitution l'ordonnait ainsi.

Ce qui dépendait de sa volonté privée, Guillaume l'accorda sans hésiter aux instances respectueuses de la députation. Les notables n'étaient point encore de retour à Bruxelles, qu'un ministre, objet quotidien des fureurs de la presse, était éloigné des affaires. Restaient à vaincre les grandes difficultés dont le pouvoir parlementaire pouvait seul amener la solution. Le prince, en les tranchant d'un coup de sa parole royale, eût violé les lois du pays: il serait devenu tout à la fois parjure et despote; mais il régnerait encore. Phénomène étrange, même dans l'histoire des caprices populaires! Juillet punit les Bourbons d'avoir déchiré le contrat social; Novembre fait expier aux Nassau le crime de l'avoir respecté. Tant les multitudes révoltées sont conséquentes! tant il y a de logique et de justice dans ces révolutions prétendues vengeresses de l'équité blessée et de la raison méconnue!

Une députation toute urbaine, toute locale, qui s'était mise en route pour La Haye aux lueurs d'un incendie, ne pouvait d'ailleurs, dans des intérêts aussi graves, inspirer cette confiance étendue dont le monarque avait besoin pour opérer à coup sûr le bien de son royaume. Il n'était pas seulement le roi de Bruxelles. Bruxelles en outre, travaillée par l'influence étrangère, rendez-vous de tous les aventuriers de l'Europe, remise à peine de l'effroi où l'avaient jetée les exploi

du 26 août, ne pouvait, quelque importance qu'elle eût ou qu'elle s'accordât, dispenser le chef de l'état du devoir d'écouter religieusement le vœu des autres provinces. Le 13 septembre, les états-généraux s'ouvrent à La Haye. Les députés de la nation prennent place pour délibérer sur les vrais besoins de la nation.

Ainsi, jusqu'à cette époque, rien qu'une émeute. La révolution se cache, ou pour parler plus juste, la révolution n'existe pas. Le 11 septembre encore, la commission de sûreté publique déclare qu'elle prendra les mesures nécessaires *pour le maintien de la dynastie*. Elle enjoint aux étrangers de se retirer dans leur domicile. Au dehors, tout est calme. Pas un seul habitant des provinces ne transforme en sympathie active l'intérêt de curiosité que lui inspirent les événemens de Bruxelles. Plusieurs, dans la sincérité de leurs convictions, croient les griefs réels: ils attendent, ils espèrent, et voilà tout. Il y a plus. Les deux plus imposantes villes de la Belgique, Anvers et Gand, ces grands réservoirs du commerce et de l'industrie, manifestent hautement leur dégoût et leur déplaisir. La cité des vaisseaux se concerta avec la cité des manufactures pour désavouer ces ambassades, où la convenance des paroles ne voile ni ne répare suffisamment l'insolence de la démarche et l'effronterie des procédés. La Belgique se trouve ainsi partagée en deux camps, dont la devise est l'indignation ou l'indifférence.

Comment, à dater du 13 septembre, la révolution dresse-t-elle subitement la tête? Qu'y a-t-il de changé dans la position de la Belgique? Quelles espérances déçues, quelles promesses trahies ont opéré ces bouleversements dans les opinions? Le ministre mal voulu du peuple a-t-il ressaisi le portefeuille? Les états-généraux, cette espérance légale du royaume, viennent-ils d'être brusquement congédiés? Ou serait-ce que, le fouet en main, Guillaume est apparu au milieu de la chambre? Le roi qui a juré la foi fondamentale l'aurait-il brûlée de sa main? En aurait-il jeté au vent les cendres? La députation, si cordialement accueillie, a-t-elle été le jouet d'un despote? Quel coup d'état subit justifie cette subite explosion de haine et de fureur?

Rien de tout cela. La cause de ce grand tumulte, c'est la légalité qu'on oppose à l'émeute; c'est le roi qui tient sa parole; c'est la loi fondamentale qu'on fait intervenir entre le prince et le peuple; c'est la tranquillité publique qu'on élabore; ce sont les états-généraux qui s'assemblent.

L'histoire dira que la capitale de la Belgique s'est révoltée parce que les pouvoirs constitutionnels du royaume s'étaient réunis, sur sa demande, pour travailler à son bonheur.

Dès ce moment, les étrangers qu'avait expédiés la France commencent à jeter le masque et à verser

leur or sur les pavés. Ils s'unissent aux plus factieux de cette même commission qui leur ordonnait naguères de regagner leur domicile. La tourbe des incendiaires honteux commence à se prélasser au grand jour, dans toute la hideuse majesté de ses haillons : des figures inaccoutumées apparaissent sur les places publiques. On voit surgir des hâbleurs en fait de crime et des Rodomonts d'infamie. Les mots : c'est moi qui ai brûlé et pillé, s'articulent enfin à voix presque haute : les carrefours deviennent tout-puissans. Des hommes horribles parcourent les rues avec ce même drapeau qui donna le signal des crimes patriotiques de 90. D'adroits émissaires s'emparent de la populace, la précipitent dans des orgies sans fin, la gorgent de liqueurs homicides et la font préluder, par l'abrutissement de sa raison, au bouleversement de la patrie. Le prince Frédéric arrive aux portes de Bruxelles ; mais déjà Bruxelles ne s'appartenait plus ; elle était la proie des spéculateurs en révolte. C'est en vain qu'il adresse aux habitans, avant l'attaque de la ville, deux proclamations pacifiques (1), dignes en tout de son noble et doux caractère. Ces proclamations, les nouveaux dictateurs les ensevelissent dans leurs archives : le peuple doit ignorer

(1) 21 et 23 Septembre.

l'intérêt qu'on lui porte : il serait, sans cette précaution, un trop mauvais révolutionnaire. Il faut prouver au peuple que le fils de son roi est un agresseur brutal ; qui vient châtier la ville en masse, sans rien dire et sans rien entendre ; il faut prouver au prince qu'entre le peuple et lui c'est une guerre à mort, et que ses propositions les plus fraternelles sont rejetées par tous les citoyens à la fois. C'est ainsi qu'on lance d'abord le peuple sur l'armée, puis l'armée sur le peuple, et que là où était le besoin d'indulgence, d'affection réciproques, on crée, on attise des colères aveugles et des inimitiés à mort. Le 24 septembre, avant que le sang eût largement coulé, une amnistie, d'où n'étaient pas même exceptés les auteurs des pillages, fut également cachée aux citoyens, afin de les engager sans retour dans une route où les pas en arrière sont impossibles. Ce qu'on désirait, on l'obtint. Des hommes qui, n'ayant rien lu, ne comptaient sur aucun pardon, opposèrent à l'assaillant le courage qui vient du désespoir. Frédéric s'éloigna, abandonnant les furieux à leur sort ; la révolution régna seule ; Bruxelles trompée par des misérables salua de ses acclamations les drapeaux libérateurs qui s'effaçaient dans le lointain. Pauvre peuple, dont on troublait la raison, dont on exploitait l'ignorance ! Tandis que son ennemi véritable siégeait à l'hôtel de ville, il faisait de



gais et d'insolens adieux à l'ami sincère qu'il avait repoussé de ses murs! Hélas! c'était le bon génie de la Belgique qui s'exilait: c'étaient la richesse, le commerce, l'industrie, la civilisation qui, méconnus et repoussés, regagnaient la Hollande et levaient le siège.

Toutefois la faction n'occupait qu'un point: et Bruxelles n'était pas de ces capitales dont l'exemple fait autorité et dont un mot influence tout un royaume. D'une autre part le système de perfidie précédemment employé ne pouvait avoir cours au dehors. La capitale du Brabant, cernée par les populations loyalès, sentait que pour elle le moment était venu de propager la révolte, ou de subir les représailles de la fidélité. Mais la France veillait pour elle. La France lui présentait son spécifique accoutumé: *la révolution par la conquête*.

Dès ce moment l'écume Parisienne déborda en Belgique, Juillet trouvant ainsi le moyen de nous inoculer salèpre en se débarrassant de ses taches. Hommes sans aveu, hommes tarés, rebuts des cachots, rebuts des bagnes, forçats graciés ou relaps, tout cela fit le tour de la Belgique; tout cela nous apporta la liberté; tout cela vint travailler à l'œuvre de notre régénération: des galériens nous apprirent que nous n'étions que des esclaves; nous fûmes redevables de notre émancipation politique à des hommes indigestes que la société vomissait avec dégoût.

La France a mis la main dans tous nos malheurs. C'est ainsi qu'à Gand, cinq cents bandits Parisiens, en mentant à la foi jurée, en entrant dans la ville qu'ils avaient promis de ne point souiller de leur présence, sont parvenus à révolutionner la populace; c'est ainsi que d'une cité inébranlable dans sa foi, où tous les cœurs battent d'un commun amour au souvenir du roi Guillaume, où les élections populaires trois fois renouvelées ont élevé au pouvoir municipal les amis dévoués du roi Guillaume, le pouvoir usurpateur a l'effronterie de dire : la ville de Gand est à moi.

Examinons maintenant comment en Belgique la révolution s'est tramée et enchaînée. D'abord une exaltation soudaine, animale, instinctive, résultat de l'esprit imitateur. Puis une émeute, une simple émeute que l'influence française elle-même ne peut convertir en révolte. Absence complète d'intention, de plan et de but. Seulement un vif besoin d'agitation, afin que l'écho Brabançon ne manque pas à sa destinée et répète au moins quelques notes du grand air qui vient de résonner à Paris.

Arrive ensuite la France, de plus en plus exigeante, à mesure que plus de périls s'amassent autour d'elle. Il faut à son palais révolutionnaire un vestibule tourné du côté du nord. Ses émissaires, réunis aux factieux de Bruxelles, changent l'émeute en insurrection.

La France enfin prête des bandits à la Belgique pour soumettre les fidélités récalcitrantes. Anvers et Gand sont ainsi conquises au régime de la liberté.

C'est peu de conquérir, il faut encore savoir conserver sa conquête. La révolution, qui s'apprécie, s'apprête à régner par la terreur.

A un signal donné, l'on pille et l'on massacre dans toutes les communes suspectes de souvenir et de reconnaissance. On lâche la bride aux passions féroces ; on sonde les appétits ignobles de la multitude. On s'arrange pour l'enchaîner à la révolution par tant de crimes, que la révolution manquée, elle n'ait en perspective que le gibet. C'est de cette manière que trente-deux maisons dans trois provinces sont exploitées, dans la même semaine, par un brigandage de commande. Il faut que la révolution vive à tout prix.

Qui verrait là le plus léger indice d'une volonté nationale ? La perfidie d'abord pour empêcher la réconciliation la plus utile et la plus facile ; puis la conquête brutale par les condottieri étrangers ; puis un régime de sang et de boue ; et c'est ainsi qu'on espère nous réconcilier avec l'usurpation et nous déshabituer de nos souvenirs !

Nous n'ajouterons plus qu'un mot. La terreur, comme de juste, planait et dut planer sur la représentation nationale, le jour où l'expulsion régicide fut pro-

noncée. Des figures atroces , chacun le sait , grimaçaient aux tribunes : on battait des mains , un couteau dans la droite. Des rugissemens sinistres refoulèrent les votes généreux dans les cœurs fidèles. Une majorité de lâches l'emporta ; et la déchéance fut prononcée à la pluralité des épouvantes.

---

### § 3.

#### PARADOXES ET SOPHISMES RÉVOLUTIONNAIRES.

La révolution, une fois maîtresse du pays, s'étant mise à réfléchir sur sa position au centre de l'Europe, sentit bien vite que ce qui lui manquait plus que toute chose, c'était un peu d'estime et de considération. Deux mois, grâce à l'appui des sicaires de la France, lui avaient suffi pour devenir Belge, au moins en apparence, de Bruxelloise qu'elle était d'abord. Avec l'or des caisses publiques où elle avait plongé le bras jusqu'au coude, elle avait acheté des bayonnettes pour asservir les provinces rebelles et un assez bon nombre de consciences administratives pour les régir. Là où elle avait des doutes sur l'adhésion complète et l'attachement sincère des populations, dans la ville de Gand, par exemple, les pillages, les massacres, la dictature de l'état de siège, tour à tour exploités par elle, lui garantissaient l'obéissance, à défaut de sympathie. Partout elle percevait les impôts avec la même régularité qu'un gouvernement légitime; car c'est là

une habitude pour ainsi dire religieuse, que dans ce pays d'ordre et de discipline, les habitants, mécontents ou non, conservent au milieu des crises les plus violentes ; de même qu'au bruit du tocsin, on les voit qui continuent paisiblement le sillon commencé. Bref, tout réussissait à la faction triomphante. Que dis-je ? l'anarchie était parvenue même à se donner un roi. Un homme avait été ramassé qui n'avait pas craint d'accepter ce que nul n'avait le droit de lui offrir : homme d'un caractère vraiment intrépide, puisqu'il se constituait sans effroi le successeur d'un grand homme vivant encore, et dont la mémoire seule aurait suffi pour l'écraser.

Restait une victoire morale à remporter sur les opinions européennes. On avait obtenu dès le principe, et pour des raisons faciles à comprendre, les sourires de l'Angleterre et les acclamations de la France. Il s'agissait de prouver aux plus hostiles que la révolution belge n'était point, comme tous les bons esprits le croyaient en ce temps-là et persévèrent encore à le croire, le maigre et honteux plagiat d'une insurrection voisine, l'évaporation des mauvaises pensées d'un petit nombre de factieux, une œuvre de lâcheté qu'on n'eût pu conduire à sa fin sans de nombreux auxiliaires accourus du dehors, un attentat politique à la volonté individuelle de tout ce que la Belgique possède de ci-

toyens recommandables; je ne sais quoi de bête et de méchant, d'irrégulier et de décousu, dont les auteurs n'avaient ni plan ni but, et s'étaient constamment bornés à faire platement de la sédition au jour le jour : mais au contraire, que rien au monde n'était mieux conçu, mieux ordonné, ni en même temps plus moral, plus légitime et plus nécessaire; que la révolution avait été faite tout d'une pièce, et pour ainsi dire coulée en bronze; qu'elle était en germe depuis quinze ans dans tous les esprits; qu'elle reposait en un mot dans les traités mêmes de 1814, comme les Tyndarides dans l'œuf de Lédæ.

Le congrès national avait d'abord résolu d'adresser un manifeste à l'Europe. On s'y proposait d'articuler tous les griefs qui avaient déterminé le peuple belge à ne prendre conseil que de son courage et de son désespoir. On s'était mis sérieusement au travail. Par malheur, quand il fallut déterminer les faits, on eût dit que ces griefs si terribles, à mesure qu'on les envisageait à froid, qu'on essayait de les fixer sous la plume, allaient se volatiliser et se dissipant dans l'espace. Excellens pour alimenter les déclamations des journaux, ou pour exciter, au moyen de commentaires furibonds, les passions haineuses de la populace, ils ne pouvaient en aucune manière fournir l'étoffe d'une déclaration de motifs un peu grave et digne du tribunal qu'on espè-

rait convaincre. A qui en effet aurait-on persuadé que l'établissement d'une haute cour à La Haye, un impôt plus municipal que gouvernemental sur la mouture et l'abattage, l'absence de responsabilité ministérielle sous l'empire d'une constitution qui enlevait au prince le droit de dissoudre les chambres; l'obligation, pour enseigner, d'être instituteur capable et citoyen fidèle aux institutions du pays; la privation du jury, cette importation britannique, rude corvée imposée au peuple et dont les inconvénients luttent encore avec les avantages dans la pensée des plus habiles; que toutes ces misères de détail, ces peccadilles des meilleurs gouvernemens, mises en regard de tant de bonheur, de liberté, d'industrie, fussent chez un peuple sensé, moral, religieux, de nature à couvrir d'un voile tous les bienfaits reçus, à nécessiter ces terribles réparations que l'excès du malheur ne justifie pas toujours, à bouleverser de fond en comble le sol fertile qui portait les habitans les plus heureux de l'univers.

Aussi la honte leur vint-elle à propos; on recula devant le ridicule; on craignit les huées de l'Europe: et c'est pourquoi on s'abstint de lui présenter le recueil de nos enfantines doléances. Les griefs qui avaient fait courir aux armes ne trouvèrent pas un seul interprète qui osât les traduire officiellement et les présenter à la face du soleil. Une révolution avait



été faite pour des raisons qu'on ne savait pas dire. Jamais l'imbécillité et l'iniquité ne furent prises en plus flagrant délit.

Cependant, comme la Belgique, sa colère cuvée, s'était prudemment jetée dans la diplomatie, que ses envoyés ne pouvaient rester constamment la bouche close et désarmés devant les terribles joûteurs de la Hollande, un ouvrage fut à la fin lancé dans le monde, qui pût servir de *vade mecum* aux représentants du parti, et leur donner quelque apparence d'opinion solide sur la cause des troubles dont ils étaient les auteurs. Ce livre intitulé *Essai historique et politique sur la révolution belge*, travaillé avec soin, sinon avec art, a pour objet principal de fataliser l'insurrection brabançonne, de la représenter comme physiquement inévitable, d'élever l'imprévu et l'absurde à la hauteur d'un ordre de choses rationnel et logique. L'auteur appartient à l'école de ces hommes qui, très-incrédules en une foule de points, voient constamment le doigt de Dieu dans toutes les affaires publiques qui conduisent à bon port leur ambition particulière. Il a pris son sujet de très-haut, ce qui dispense d'entrer dans des détails embarrassans. Néanmoins, il y a dans ce livre trois sophismes principaux qu'il nous paraît important de signaler.

L'auteur ne comprend d'abord de légitimité vérita-

ble et respectable que là où existe le droit divin, et , à son défaut, la consécration par la volonté nationale. Or , le roi Guillaume, d'après lui, ne peut revendiquer aucun de ces deux caractères.

Il est des vérités si vulgaires qu'on devrait les saluer avec un peu moins d'appareil. Certes , personne de nous ne l'ignore : la souveraineté du roi Guillaume ne venait ni du ciel ni de la rue. Mais n'y a-t-il au monde que ces deux légitimités ? Si le royaume des Pays-Bas était la garantie de l'équilibre et la clef de la voûte sociale en Europe, si en même temps un bonheur intime en résultait pour la Belgique, l'ordre au dehors et la prospérité au-dedans ne seraient-ils pas aussi quelque chose de souverainement légitime ? L'homme qui personnifiait cet ordre et cette prospérité pouvait-il tomber sans que sa chute dérangeât rien au système continental ? Nul intérêt de conservation et de sécurité publique ne se rattachait-il à lui ? Etait-il ou non un anneau nécessaire de la grande chaîne ? Singuliers dégoûts d'un jacobin, qui traite en bâtard ce que les plus scrupuleuses délicatesses des vieilles monarchies traitaient en égal et en frère ! Le roi illégitime, c'est celui qui s'efface sans laisser de vide, qu'on exile ou qu'on tue sans qu'il y paraisse. Mais lui ! mais Guillaume ! Voyez ces courriers qui se croisent, ces notes qui s'échangent, ces protocoles qui s'amas-

sent, cette alarme aux conseils des rois ; dans l'intérieur, voyez l'industrie et le commerce qui s'émigrent et gagnent la Hollande , comme pour remonter à leur source, et dites, vain sophiste aux classifications menteuses, dites à l'aspect de tant de maux , causés par une seule absence, si la légitimité reste constamment enclose dans des attributions divines ou populaires, et si elle ne résidait pas au palais de Laeken tout aussi bien qu'aux Tuileries , tout aussi bien qu'à Schœnbrunn.

La légitimité, quand on l'étudie en elle-même, c'est l'esprit conservateur et bienfaiteur des nations. Qui oserait disputer la sienne au roi des Pays-Bas ?

Si l'on en croit l'apologiste de la révolution, trois mots insérés dans le traité d'union préparaient et justifiaient d'avance la rupture. Voici ces mots funestes : « La Belgique était pour la Hollande *un accroissement de territoire.* »

Ce procès de grammairien, intenté à la rédaction du traité de Vienne, nous paraît une véritable puérilité. Quels autres termes employer avec la meilleure volonté du monde ? Fallait-il dire : la Hollande avec sa marine, ses immenses possessions d'outre-mer, son Archipel indien, plus vaste que le tiers de l'Europe ; la Hollande, ce peuple fait, reconnu, respecté depuis deux siècles, accroîtra le territoire de la Belgique,

ce peuple à faire, cette ébauche sociale et politique, cette colonie banale de tous les royaumes !

La fierté de la Belgique venait beaucoup trop tard ; c'était tout bonnement un anachronisme de vanité. Il nous semble qu'on offensait peu le chef-lieu du département de la Dyle en l'érigeant en capitale. L'orgueil national est parfois une chose sublime, mais à une condition indispensable pour le peuple qui l'éprouve : c'est d'être, ou d'avoir été une nation. Il est des prétentions politiques qui ont besoin d'être appuyées sur l'histoire, et des espérances ridicules, quand on ne les fonde pas sur des souvenirs. Un rassemblement de provinces où tous les chevaux de l'Europe ont successivement brouté, qui ont tour à tour accru le territoire de la Bourgogne, de l'Espagne, de l'Autriche et de la France, avait mauvaise grâce à chicaner sur les termes du premier contrat honorable qu'il eût passé devant l'Europe. La Hollande, au reste, ne s'en prévalut en aucun temps. Il était tout simple que, durant les premières années de la réunion, nous trouvant vides et délaissés par la France, sans habitude, sans expérience administrative, sans capacité pour des emplois durant quinze années envahis par nos conquérans, elle accourût à notre aide, elle à qui le régime impérial n'avait du moins imposé que des douaniers et un roi. Elle nous versa le trop pleinde ses richesses intellectuelles. C'était

une nécessité; mais qui pouvait voir là un système, surtout lorsque, pour préparer des hommes à la patrie, trois universités s'établissaient en Belgique; lorsque les capacités, à mesure qu'elles se formaient, trouvaient une carrière toute ouverte; lorsque l'inégalité dans la répartition des emplois publics s'effaçait insensiblement, et que, grâce au chef de l'état, l'éducation, en civilisant le midi du royaume, rendait de jour en jour l'impartialité plus praticable?

Quant à l'indépendance de la Belgique, l'auteur de l'*essai* en établit la possibilité sur des sophismes qu'une âme élevée n'adoptera jamais, à coup sûr.

« Nous devons être *nous*, dit-il, attendu que de temps immémorial nous avons détesté toutes les races auxquelles le hasard nous avait unis ou asservis. »

C'est une calomnie contre laquelle toute l'histoire proteste. Suivez ce peuple dans toutes les phases de sa vie, dans tous ses déménagemens politiques, si on peut s'exprimer ainsi : à chaque conquérant qui l'accapare, à chaque entrepreneur qui le prend comme un legs ou le saisit comme une proie, dépendant par conquête ou obtenu par testament, il retient constamment quelque chose de l'esprit et des coutumes de ses différens propriétaires. Sa passion pour les fêtes, pour les joyeuses corporations de toute espèce, lui est venue des ducs de Bourgogne. Dans les villes de Bruges et

d'Anvers, les mœurs religieuses de l'Espagne restent profondément incrustées. Le souvenir de Marie-Thérèse plana sur le congrès révolutionnaire. La gloire de Bonaparte, débarrassée du sang qui la souillait, vit dans toutes les cabanes, et le roi Guillaume demeure une espérance dont aucun de nous ne se dessaisira qu'à la mort.

Une chose beaucoup plus vraie, c'est que la Belgique abandonnée à elle-même passa toujours son temps à se haïr et à se mordre. Voyez-la sous Philippe-le-Bon, à l'époque des plus vastes libertés municipales et du plus grand relâchement de l'autorité suzeraine. Le commerce devient féroce et l'industrie sanguinaire. Rome et Albe, c'est Gand et Bruges. Gand, pour dépouiller un clocher, met toute une ville à feu et à sang. Ypres dévaste Poperingue coupable d'avoir imité la fabrication de ses draps. Depuis que le Nord et le Midi ont chacun déposé chez nous leur idiôme, c'est une guerre à mort, des antipathies de race entre le Wallon et le Flamand. Et aujourd'hui que le sol tremble encore, que grâce au ciel l'indépendance est encore un problème, déjà la guerre civile gronde sourdement dans nos provinces. Liège écrase le gouvernement sous les menaces de sa colère municipale. Le ministère exige que les délibérations des pouvoirs communaux soient secrètes : Liège décrète la publicité des séances. Un chemin

de fer doit traverser la Belgique, moins le Hainaut; et déjà les mains noires des mineurs arborent l'étendard rouge au-dessus des houillères. Certes, si on convenait avec l'auteur du livre que détester le genre humain est un élément d'indépendance, toujours lui contesterait-on que cette disposition permanente à la guerre civile soit une condition de nationalité.

Mais aussi comment justifier nos folies autrement que par des sophismes? Embarrassés de trouver le pourquoi de leur crime, les factieux ont essayé de l'assassinat, ils ont fait horreur; de la dialectique, ils ont fait pitié. La révolution belge est indéfendable. Après les bandits ont beau venir les rhéteurs. L'encre pas plus que le sang, les paradoxes pas plus que les coups de poignard ne serviront à la réhabiliter dans l'opinion européenne.

---

## § 4.

### DANGERS DE LA RÉVOLUTION BELGE POUR L'EUROPE.

Toutefois il faut en convenir, le secrétaire de l'insurrection n'est pas toujours un argumentateur cauteux et perfide : il a par intervalle des momens lucides où des vérités politiques d'un ordre élevé lui échappent : ces vérités sont par malheur la condamnation des hommes et des actes qu'il entreprend de défendre. On en jugera par l'aveu suivant :

« Si une révolution ne porte atteinte qu'aux *lois intérieures*, les autres peuples n'ont pas à s'en occuper, et le principe de la non-intervention doit prévaloir.

» Si une révolution porte atteinte aux *lois extérieures*, LE PRINCIPE DE NON-INTERVENTION PEUT CESSER D'ÊTRE APPLICABLE. C'EST LA RÉVOLUTION ELLE-MÊME QUI L'A VIOLÉ, PRENANT UNE AUDACIEUSE INITIATIVE. »

Eh bien ! l'arrêt de la Belgique est écrit dans ce peu de mots. Car, nous le demandons à tous les hommes de bonne foi, dans laquelle des deux positions la Belgique s'est-elle placée par son brusque divorce avec la Hol-



lande ? A-t-elle, comme la France de juillet, le droit de dire aux autres nations : Laissez mes d'Orléans succéder aux Bourbons ; n'ayez nul souci de nos démêlés domestiques ; rien de ce qui se fait chez moi ne vous concerne ni ne vous menace ; ce n'est là qu'un simple changement de roi, d'écusson, de drapeau. Un pâté d'encre sur l'art. 14 de la charte n'est pas un de ces événemens qui font trembler le monde sur ses bases. Du reste nous n'élargirons pas d'un quart de lieue le cercle de nos quatre-vingt-six départemens. Les traités restent suivis par nous ; notre révolution ne sera ni turbulente ni conquérante, et le coq de la vieille Gaule, les ailes constamment ployées, se montrera pacifique à l'égal de nos antiques abeilles.

Voilà des paroles que la France durant un mois a pu hardiment faire entendre. Aussi la France n'avait-elle porté atteinte qu'à ses propres lois *intérieures*. Si la sagesse ou la colère l'avait conseillée dans sa révolte, si elle avait ajouté ou enlevé à la somme de son bonheur ; jusqu'à quel point la justice applaudissait à ce bannissement en masse de toute une famille ; jusqu'à quel point les trônes élevés sur l'arène mouvante des volontés populaires peuvent garantir la sécurité publique : toutes ces questions que le temps est appelé à résoudre, ne contenaient du moins rien de physiquement hostile pour le repos du continent. Pas une lave

du volcan ne s'était répandue au-dehors, et c'est ce que comprirent à merveille les grandes monarchies, qui, sans déguiser leur sympathie pour l'ordre de choses naufragé, ne crurent pas néanmoins devoir refuser au nouveau système son entrée officielle dans la grande association politique de l'Europe. En effet, jusqu'au moment où la France démasqua ses batteries; jusqu'au moment où, lasse de repos et d'hypocrisie, elle éparpilla ses torches à travers les populations, on doit avouer que rien n'eût légitimé une agression violente contre un peuple qui n'étendait pas encore ses bouleversemens au-delà de son territoire. Ce ne fut qu'un mois après les barricades, qu'émeutant la Belgique, ensanglantant l'Italie, brouillant la Suisse, inquiétant l'Allemagne; tracassier, turbulent, perfide, il mérita vingt fois pour une d'être mis au ban des nations.

Mais la Belgique!.....

*Elle a troublé les lois extérieures* en chassant un roi, non pour des sermens violés, mais par fantaisie, parce qu'elle espérait marcher mieux toute seule. La première elle apprit à l'Europe que, par-jures ou fidèles, les rois relèvent uniquement du bon plaisir de leurs sujets; que les constitutions ne sont pas un contrat; que la royauté se prête et ne se donne jamais. La convention elle-même ne fit ve-

nir le bourreau qu'après le juge : c'est la charte à la main que la chambre de 1830 conduisit à Cherbourg l'auteur des ordonnances. La Belgique alla plus loin. Elle a fait mieux qu'attirer un monarque à sa barre. Elle n'a point dit : il est coupable ; elle a dit : je n'en veux plus, et tout fut fini. Que deviendraient, nous ne dirons pas les couronnes, mais la civilisation toute entière, si l'indulgence des rois alliés faisait grâce à de pareils antécédents ?

*Elle a troublé les lois extérieures* en enlevant de force au roi Guillaume un territoire qu'il avait reçu comme un dédommagement des propriétés cédées par la Hollande à l'Angleterre, grave sujet de discussion au-dehors.

*Elle a troublé les lois extérieures* en organisant le massacre sur les places publiques, en renouvelant dans le hideux intérêt de son égoïsme les scènes dont 93 avait effrayé le monde, en commettant ce dont son aînée au moins s'était abstenue, ces crimes de lèse-humanité auxquels nulle contrée ne peut demeurer étrangère.

*Elle a troublé les lois extérieures* en dissolvant les traités, en mutilant le système établi à la chute de l'empire dans une grande pensée d'ordre et de sécurité universelle ; en substituant au grand tout deux fractions incapables, vu leur isolement mutuel, de concourir

au but primitif; en dérangeant par un mouvement bizarre l'équilibre continental; en créant, sous la dénomination de royaume, une espèce d'écueil en permanence où l'expérience des hommes d'état échouera toujours; en s'arrogeant un droit que les hautes puissances s'étaient interdit, celui de changer capricieusement la carte de l'Europe; en fondant au sein de la paix un état nouveau, création délicate, et à laquelle les conquérans eux-mêmes regardent à deux fois; en se jouant du travail et de la sueur des plus probes et des plus habiles; en forçant la diplomatie qui pensait avoir jeté l'ancre, à recommencer son ouvrage et à composer un nouveau ciment pour la tranquillité du monde.

*Elle a troublé les lois extérieures* en se livrant corps et âme à la France dont 1814 l'avait rendue la voisine, la surveillante inoffensive et non pas la créature et la vassale; en prêtant à la propagande un renfort de quatre millions de révolutionnaires; en se tournant contre l'Allemagne, dont aujourd'hui elle embauche les soldats au pied même de la citadelle de Luxembourg.

Qu'on nous dise maintenant si ce n'est point là tout un corps de délits, toute une suite d'attentats avérés contre la paix publique; si jamais plus de crimes antisociaux ont été entassés en moins de temps dans un

plus étroit territoire; s'il n'y a point dans cette révolution, dont les révolutions tant soit peu honnêtes devraient rougir, une incompatibilité complète avec les gouvernemens quels qu'ils soient, monarchiques ou constitutionnels. Et que l'apologiste du parti nous réponde : quand l'intervention, résultat selon lui de la violation des lois extérieures, fut elle plus justifiable et plus nécessaire ?

Mais, observera-t-on, la Belgique ne relève pas de la France. Voyez plutôt : entre Lille et Menin il existe une ligne de douanes. Là le drapeau national est blanc, rouge et bleu ; ici il est rouge, jaune et noir. Le ministre de la guerre, né Français, a dû se faire naturaliser avant de saisir le portefeuille. Cet amas d'officiers et d'employés qui surchargent le pays, ne demeurent à la tête de nos affaires et de nos armées, qu'en attendant le jour où l'expérience et la capacité, nous arrivant plus ou moins vite à la suite de l'indépendance, nous permettront de les renvoyer dans leur patrie. Car en vérité, la Belgique joue de malheur ! La France s'éloigne-t-elle en 1814, il lui faut recourir aux hommes de la Hollande ; affranchie de la Hollande, il faut que la France revienne à son aide. Singulier peuple, qui prétend marcher tout seul, tandis que tous les autres peuples, harassés de fatigue, doivent se relayer pour le soutenir !

Non, ce misérable pays n'est pas français dans l'acception rigoureuse du mot ; mais c'est tout un , quant aux intérêts de la France. Qu'est-ce que Léopold pour elle ? Un préfet dont elle n'a pas besoin de payer les appointemens. Qu'est-ce que la Belgique ? Une propriété cédée au domaine public, mais dont elle ne jouit pas moins largement ; acquisition clandestine pour épargner les frais du timbre ; contrat sous seing privé, mais dont on fera valoir toutes les clauses quand le moment sera venu.

La France, l'histoire de trois années contemporaines est là qui l'atteste, la France, de romaine qu'elle était en 1794, est devenue carthaginoise. Elle ne défie plus l'Europe, elle la guette, et ne lui jette sa griffe qu'à coup sûr.

Elle s'environne de prosélytes ardents, qu'elle pousse et désavoue suivant l'occasion. Le gouvernement qu'elle s'est donné, passe successivement par mille couleurs ondoyantes, que l'œil le plus exercé ne saurait définir. Que les plus avisés, s'ils le peuvent, analysent, par exemple, ce caractère si multiple du pouvoir des barricades. Qu'ils nous expliquent comment, dans l'intérieur, faisant bon marché des garanties les plus sages, il attise au-dehors les séditions les plus coupables ; comment il veut chez lui moins que la liberté, et chez les autres plus que la licence. Jamais,

il faut le dire, le jacobinisme dans toute sa frénésie ne nous parut effrayant comme cet autre jacobinisme hypocrite, sachant tout contrefaire, jusqu'au génie de l'ordre, et calculant le crime au lieu de l'improviser.

Jusqu'où peut aller la Belgique avec les inspirations de la France? De quels chocs peut ébranler l'Allemagne cette avant-garde tumultueuse? Du moins si au moyen d'une constitution prévoyante et sage, elle s'était arrangée pour obtenir de la famille des peuples un accueil de complaisance, un certificat d'amnistie; si elle mettait en avant un pacte social qui fit oublier son origine, si elle s'était épurée dans sa marche, si cette fille de l'anarchie avait répudié son passé et préparé de l'ordre pour son avenir! Rien de tout cela. Sa constitution comme sa révolution est une menace perpétuelle à quiconque veut l'ordre et la paix. On y trouve un roi qui peut moins que la première chambre; une première chambre qui peut moins que la seconde; un parlement qui peut moins que la populace; l'initiative des lois accordée à qui veut la prendre, et le droit de se rassembler par douzaines, par centaines, par milliers, c'est-à-dire de soumettre à la force toutes les questions morales, religieuses, administratives, sociales et politiques, planant sur ce vaste chaos, pour le rendre, s'il est possible, plus noir encore et plus désordonné.

Le gouvernement français vient de briser chez lui les associations populaires ; mais c'est de sa part une perfidie nouvelle. En même temps que par cette mesure les ministres de Louis-Philippe espèrent obtenir la reconnaissance des monarques, ils refoulent à leur porte la faction régicide. Ils se préservent et assiègent en même temps. La charte belge autorisant l'émeute à domicile, d'Orléans force l'émeute à quitter Paris pour Bruxelles, et tout en ayant l'air de la bannir, il l'avance en grade et lui fait gagner du terrain.

Que les hautes puissances n'en doutent pas. La Belgique, par la nature même des institutions qu'elle s'est données, par les élémens républicains qui, comme un âcre dissolvant, pénètrent toutes les parties de son nouveau pacte social, n'a maintenant qu'une destinée à remplir : inquiéter, bouleverser le monde, voilà sa mission. Ce n'est pas un royaume, c'est un repaire. Dans ce vaste entrepôt de trouble et de sédition, dans cette espèce de caravanseraïl où tous les factieux, tous les bannis de la société viendront se délasser de leurs fatigues coupables et reprendre force pour essayer de nouvelles agressions, vont au premier signal de la France s'élaborer les hardis complots dont l'autorité tutélaire de la diète avait jusqu'à ce jour préservé le nord du continent. C'est ici qu'ils aiguiseront leurs poignards, qu'ils dis-



ciplineront ou rallieront leurs troupes; c'est de la Belgique que tous les pestiférés politiques, s'échappant comme d'un lazareth, inoculeront tôt ou tard à l'Allemagne le venin de la contagion. Cette terre soi-disant neutre sera mille fois plus hostile au repos général que si des milliers de bayonnettes en hérissaient la surface. Et plutôt à Dieu que ce ne fussent là que de vagues pressentimens ou de ridicules alarmes : mais les faits crient. Pour s'en convaincre, il suffit d'habiter Bruxelles pendant huit jours (1). Dans cette capitale de l'insurrection, vous verrez les plus hauts dignitaires, des officiers du palais, un ministre de l'instruction publique, organisant depuis trois mois un comité de secours à l'usage de ces hommes tout tachés du sang de leurs frères, et qui, traqués par la justice de leur patrie, sont accourus en Belgique sans se donner la peine d'essuyer leurs mains. Tandis qu'à nos portes l'ouvrier affamé meurt dédaigné des auteurs de sa ruine, des misérables que l'échafaud réclame reçoivent de la

(1) Au mois d'avril dernier, deux ou trois petits jacobins sans importance, dont l'un, M. Cabet, avait personnellement outragé Louis-Philippe, ont été, il est vrai, expulsés du royaume; mais le motif réel de leur bannissement, c'est que de Bruxelles ils menaçaient la cour des Tuileries. Ils habiteraient encore la Belgique, s'ils n'eussent inquiété que l'Allemagne. Les puissances peuvent être assurées qu'aucune pensée d'ordre public n'a présidé à ces proscriptions, la plupart dirigées d'ailleurs contre des hommes dont le tort était d'avoir dit ses vérités à l'anarchie.

philanthropie jacobine le droit de se prélasser dans leur paresse; car un travail, quel qu'il fût, ne leur permettrait pas de songer avec l'attention nécessaire à la reprise de l'œuvre insurrectionnelle et troublerait ces régénérateurs de la société humaine dans la solennité de leurs méditations.

### SITUATION DE LA BELGIQUE.

Voilà où nous en sommes. Menaçante pour nos voisins, insupportable à nous-mêmes, stérile en tranquillité comme en bonheur, notre liberté prétendue nous lasse et nous excède. Ce fardeau témérairement soulevé, voudrait-on, pour nous punir, nous en écraser à toujours ? Nous n'ignorons pas que les intrigans, dont l'anarchie a créé la fortune et que le retour de l'ordre rejetterait dans la fange, travaillent en désespérés pour faire illusion aux puissances ; aussi dans leurs journaux représentent-ils la Belgique comme heureuse et fière de son ouvrage, comme sympathique avec toutes les conséquences de son insurrection, comme disposée, en cas d'attaque, à pousser la résistance jusqu'au suicide et à s'enterrer toute vive sous les débris de ses libertés.

En même temps ils étalent aux regards du peuple le fantôme d'une restauration haineuse et vindicative, féconde en proscriptions, environnée d'échafauds, et le

bourreau devenu le premier ministre d'un monarque déterminé à ne régner que par la terreur.

Ce qu'on ne dit pas au peuple, c'est que la Belgique est toujours pour le roi Guillaume une moitié chérie de la grande famille, c'est qu'en apprenant sa révolte il n'a point frémi comme un tyran colère, mais qu'il a pleuré comme un homme trompé dans ses plus douces espérances, comme un homme froissé dans les plus pures affections de son cœur; c'est que depuis il est resté pour elle ce qu'il fut dans tous les temps; c'est que la restauration ne serait quant à lui qu'une occasion de clémence; c'est que son retour ne serait signalé que par de nouveaux bienfaits, dédommagement pour son noble cœur de trois longues années perdues à nous plaindre, sans qu'il lui fût permis de nous secourir.

Ce qu'on ne dit pas à l'Europe, c'est que l'esprit public, dans la mauvaise acception du mot, est mort parmi nous; c'est que le nouveau pouvoir ne rencontre que la haine ou l'indifférence; c'est que, les salariés mis à part, partout où vous trouvez des lumières, des richesses, de l'industrie, du commerce, là se manifeste un inexprimable dégoût de la situation mortifère où le pays est tombé et l'irrésistible désir de ressusciter à tout prix.

La révolution a placé la Belgique dans son tombeau. Tout lui manque, l'air et l'espace. La voyez-vous cou-

chée comme un cadavre au cœur de l'Europe où elle demeure bloquée et claquemurée, avec des produits sans débouchés, des fleuves sans embouchures, une activité sans but et sans issue, cherchant de tous côtés une ouverture praticable que lui interdisent, ici les jalousies du commerce, là les incompatibilités politiques. Tandis que l'Allemagne se défie à bon droit de cette nationalité batarde et offensive, la France, à qui elle s'ouvre avec une complaisance démesurée, dont elle reçoit et défraie les capacités militaires et administratives, la France se ferme obstinément aux produits de son industrie et de son territoire. La France donne et ne reçoit pas. L'Angleterre, sa seconde nourrice, en échange du pensionnaire coûteux dont elle lui a transféré la charge, l'encombre du résidu de ses manufactures, tandis que son autre marraine lui verse l'excédant de ses fonctionnaires. Ces deux protecteurs voraces s'abattent sur ce malheureux pays comme sur une proie. Le peuple belge est sans exagération le Prométhée des vautours gaulois et britanniques, et le moyen âge ne pourrait offrir le modèle d'une vassalité plus abjecte et d'une suzeraineté plus ruineuse et plus oppressive.

Aussi nous avons beau jeter un coup-d'œil impartial sur toutes les classes de la société : de quelque côté que nous tournions nos regards, nous n'apercevons qu'un

gouvernement dépourvu de base et d'appui, et qui, introduit par la fraude et soutenu par la violence, tombera de lui-même le jour où l'amour-propre d'auteur cessera d'intéresser la France à sa conservation.

La noblesse n'a pas attendu l'événement et ne s'est pas mise en peine de voir la révolution à l'œuvre pour manifester ses répugnances. Toutes les vieilles maisons du pays, tous les représentans des races vaillantes d'autrefois, ont fait cause commune avec cette maison et cette race depuis long-temps inaugurée dans les annales de la Belgique. Les enfans n'ont pas renié la mémoire des pères, et par une ancienne habitude les Marnix ont suivi les Nassau.

Le commerce a dirigé ses vaisseaux vers la Hollande : trente-cinq lieues de navigation sur l'Escau dérangeaient par trop les habitudes d'hommes à qui l'aspect de Batavia une fois toutes les années était devenu indispensable.

Non moins féconde en résultats néfastes que la révocation de l'édit de Nantes, la révocation des traités de Vienne a mis en fuite l'industrie, qui toute éperdue vient chaque jour s'abattre sur le sol ennemi de la Hollande. Là elle trouve protection, secours, hospitalité. Mais ici le peuple qui vivait par elle, le peuple resté sans travail et sans pain, salue de ses imprécations le pouvoir odieux qui l'a contrainte à l'exil.

L'armée partage l'indignation commune. Ces vieilles bandes qui datent de Waterloo, à qui les aventuriers de septembre et les créatures du favoritisme gallican ont tour à tour marché sur le corps, n'ont point abdi-qué leurs souvenirs. On en a eu la preuve dans les journées de Louvain. Ce n'était point de la peur, (et à Dieu ne plaise que nous voulions calomnier les braves de notre patrie!) ce n'était point de la peur, nous le répétons encore. Mais le prince d'Orange se tenait-là. Il n'y avait pas pour eux moyen de résister et de vaincre. C'est ce qu'ont bien senti les chefs révolutionnaires qui commandèrent la fuite en prêchant d'exemple, afin d'éviter une mêlée qui eût fini par ressembler à une réconciliation.

Quant au clergé, l'encyclique pontificale, les désordres que le système insurrectionnel a provoqués dans les états de la chrétienté, fait bien vite repentir ses membres les plus purs d'un moment d'erreur. Déjà il peut s'apercevoir, grâce aux innovations d'un apostat, que les perturbations dans l'ordre social ne tardent pas à provoquer l'anarchie dans l'ordre religieux; que toutes les légitimités se tiennent, et qu'il n'y a qu'un pas de la violation du trône à la profanation du sanctuaire.

Dans cet état de choses, qui pourrait arrêter les hautes puissances et les empêcher de remplir leur mission? Il est prouvé que notre révolution en perspec-

tive n'a été pressentie par personne et que notre révolution accomplie n'a été consentie que par une impopulaire minorité. Et qu'on daigne y prêter l'oreille, nous ne disons pas seulement à l'Europe : nous sommes malheureux, nous lui disons : nous sommes dangereux. Ce n'est pas un simple cri d'égoïsme, c'est un cri d'alarme pour la société tout entière, que nous jetons des profondeurs de notre abîme. Sauvez-nous, disons-nous aux arbitres du continent; sauvez-nous, car nous périssons et vous périrez le lendemain de notre naufrage. Voyez comme nos prétentions sont modestes; nous ne vous demandons ni vos canons, ni vos soldats, ni l'embargo, ni l'état de siège; rien de ce que la révolution exigeait pour prolonger sa vie. Nous vous demandons l'impartialité la plus vaste au Nord comme au Midi : qu'on s'arrange pour que la France, l'Angleterre, l'Allemagne restent inactives, et que ce grand procès se décide, exempt de toute influence étrangère, à la libre majorité des armes et des voix.

Mais d'une manière ou d'autre, il faut que la révolution finisse. Le droit de renverser le désordre nous paraît, pour le moins, aussi sacré que le droit de l'établir. Nous n'exigeons point que les hautes puissances changent de route; nous les supplions seulement de laisser à l'Europe ses institutions, ses droits, ses limites, ses barrières, et de vouloir bien respecter son ouvrage.



Si le grand ministre qui en 1814 régénéra l'Europe, délaissait dans son adversité l'allié fidèle qui sauva en 1815 l'Europe à Waterloo, qu'aurions-nous à faire, sinon d'imiter nos ennemis et d'inspirer à notre tour des craintes à défaut des sympathies que nous ne pourrions émuvoir ?

Les provinces de Liège et du Hainaut nous ont déjà tracé notre route : fante de mieux, elles se font déjà françaises ; nous n'aurons qu'à les aider.

Nous pouvons en outre essayer de la république, nous disséminer en comtés, en évêchés, en marquisats ; faire de la Belgique une Suisse sans vallons ni montagnes, et planter la démagogie au milieu de nos plaines. Bref, nous essayerons de tout, nous subirons tout, excepté ce qu'on nous impose aujourd'hui.

C'est aux puissances à voir, à peser dans leur sagesse, si pour sauver un état de choses tout au plus compatible avec les inclinations les plus basses et les nécessités les plus viles, il est logique, il est humain de sacrifier un gouvernement que sanctionna d'abord la prévoyance des habiles, puis l'affection des gens honnêtes ; s'il faut désespérer tant d'hommes éclairés, industriels, dignes sous tous les points de confiance et d'estime, pour ménager les susceptibilités des aventuriers et des fripons ; si la morale de 1814 a cessé d'être la morale du siècle ; si en un mot, la création de la

Sainte-Alliance doit céder le pas à l'improvisation de l'anarchie.

Le jour où l'Allemagne, se tenant immobile, commandera l'immobilité à la France et à l'Angleterre, sera suivi d'un lendemain qui portera sur sa bannière écrit en lettres d'or ce mot qu'on lit à présent dans tous les cœurs :

. . . . RESTAURATION!



## APPENDICE.



*Restauration!* Hâtons-nous de rayer ce mot que les partis révolutionnaires de la Belgique ne manqueraient pas de faire résonner lugubrement comme un signe de deuil, de réaction et de vengeance, ce mot historiquement néfaste, et qui, à peine prononcé, semble toujours évoquer autour de lui une foule de souvenirs tous plus douloureux, tous plus sanglans les uns que les autres, depuis Sylla égorgeant autant de Plébéiens que Marius avait immolé de sénateurs, jusqu'aux Stuarts avec leurs Jeffries, jusqu'aux Bourbons avec leurs cours prévotales.

Déclarons-le franchement au contraire : Restauration est devenue chez nous une expression qui ne représenterait aucune idée. Il ne s'agit point en effet, dans la circonstance actuelle, d'un trône abattu qu'il faille reconstruire, d'un roi émigré qu'il faille rappeler au

milieu de son peuple. Nous n'avons pas à redouter, les factieux eux-mêmes, de quelques terreurs que leur conscience les assiège, n'auront pas à subir l'exécution d'un plan de vengeance mûri dans l'exil d'Hartwel, ou dans les solitudes de St-Germain.

A moins qu'on ne regarde le royaume des Pays-Bas comme une abstraction philosophique, comme un rêve prolongé durant trois lustres; à moins qu'on ne prenne pour un jeu d'enfans les traités de 1814, cette grande charte sociale du continent européen; il faudra nécessairement convenir que, depuis la chute de Bonaparte jusqu'à l'avènement de M. Sylvain Vande Weyer, il s'est écoulé seize années bien complètes, bien *pleines*, comme parle l'écriture, durant lesquelles, de l'aveu des monarques constitutionnels et absolus, aux applaudissemens du parti libéral français, il y eut un roi nommé Guillaume, dont le sceptre s'étendait sur dix-huit provinces, un roi reconnu des paroissiens de Bruges, comme des citoyens d'Amsterdam. Or, le soulèvement local de quelques-unes de ces provinces, ne tue ni le droit, ni le fait. Exclusion à perpétuité de la Belgique n'a pas plus de sens que n'en aurait à l'égard de Louis-Philippe l'exclusion à perpétuité de la Provence ou de la Bretagne. L'esprit de révolte peut parcourir en l'infectant la moitié d'un pays. Dans les temps de dissolution politique, où chaque main peut

planter une bannière, chaque bouche promulguer un code social, quel prince oserait se flatter de vivre en paix avec toutes les communes et toutes les églises, de conserver son drapeau sur tous les beffrois et sur tous les clochers. Mais entre ces insurrections partielles et une révolution nationale, entre Guillaume, devenu momentanément étranger à quelques villes du midi, et Charles X, marchant à son dernier bannissement, à travers les populations silencieuses de ce qui fut autrefois son royaume, il y a cette distance qui sépare le réparabile de l'irrévocable, le momentané de l'éternel.

Lorsque Henri V et Henri VI, race vaillante des hardis Plantagenets, régnaient à Paris, (et ce n'étaient point là, comme le prétendu successeur des Nassau, d'insignifiants mannequins et de pâles fantômes de monarques) dites nous combien de pieds de territoire restaient alors à Charles le victorieux. Il était roi de Bourges : ainsi le nomment les anciennes chroniques. Et pourtant, jamais sa rentrée dans la capitale ne fut regardée, par les historiens, comme une restauration. C'est que Charles VII n'avait pas plus abandonné la France que Guillaume I<sup>er</sup> n'a quitté les Pays-Bas.

Que ce soit la révolte, ou la conquête étrangère, qui envahisse une partie du royaume, pourvu que le chef de l'état en occupe un recoin, le royaume est toujours à lui. Dans de pareilles luttes, la partie sert à

regagner le tout. Si, au contraire, cédant à l'insurrection intérieure, ou à l'invasion du dehors, il émigre, ou déserte, et que les circonstances le rappellent, *restauration* devient le mot propre pour nommer et pour flétrir cette lâche façon de ressaisir le pouvoir.

Le royaume des Pays-Bas existe encore. Le roi des Pays-Bas n'a point perdu sa couronne : rien de ce qui constituait l'ensemble de cette création magnifique, n'a reçu jusqu'à ce jour de notables échecs. Les habitants des provinces révoltées, le jour où l'orgueil fera place à l'instinct du salut, retrouveront, également florissantes, et cette marine et ces colonies, sans lesquelles leur industrie n'est à tout prendre que l'art de mourir de faim en travaillant beaucoup. De part et d'autre d'ailleurs une séparation, dont on a trop long-temps goûté les fruits amers, a fait justice de bien des haines. On ne s'accuse plus mutuellement de tout recevoir sans rien donner, depuis les privations et les pertes mutuelles, dont la date et la cause ne sont ignorées de personne. Le sol, les fabriques, les produits à transporter, où sont-ils, se dit la Hollande ? L'embouchure des grands fleuves, la mer, les vaisseaux, l'Archipel-Indien, qui nous les rendra, répond la Belgique ? Dans les relations politiques, comme dans les habitudes de la vie intime, c'est en essayant de se passer l'un de l'autre, qu'on apprend à quel point on

est précieux l'un à l'autre. C'est en cherchant à s'isoler qu'on s'apprécie. Aussi pouvons nous l'assurer hautement et sans crainte d'être démentis : les Pays-Bas, qui en 1814 n'apparaissaient que comme un besoin politique, sont devenus pour les deux peuples une condition de bonheur. C'était faisable autrefois : aujourd'hui cela doit être fait. Pour rétablir l'ancien ordre de choses, le souvenir du passé, le sentiment de la prospérité perdue, applaniront tous les obstacles. La prévoyance rédigea, quant à nous, les traités de Vienne ; l'expérience des honnêtes gens les a ratifiés ; et la révolution brabançonne aura eu, du moins, cet avantage, qu'en nous divisant quatre années, elle nous aura prouvé la nécessité de nous réunir pour toujours.

Aussi bien vide, bien étroite, bien superficielle, serait la politique qui, donnant à notre boutade insensée la valeur d'un fait accompli, réduirait l'établissement de la Neerlande au néant d'une œuvre éteinte.

Pour qu'un fait puisse être accompli, la première condition c'est qu'il soit possible : et heureusement pour nous la révolution belge est une extravagance impraticable. Quant à la réunion des deux peuples, c'est tout bonnement un nœud à refaire. Que les hommes d'état veuillent bien y réfléchir : l'histoire des années qui viennent de s'écouler, si fécondes en labeurs diplomatiques, n'est-elle point là pour attester combien rude

et épineuse devient la besogne, sitôt qu'on essaie à la fois de l'impossible et de l'immoral? La question belge à elle seule a coûté plus de sueurs et de veilles aux habiles et aux forts, que jadis au sénat romain l'administration des peuples vaincus, et la discipline de l'univers. Vingt fois les dés ont roulé sur le tapis vert de la conférence, sans amener un point satisfaisant : la conférence, harassée, a dû lever la séance de découragement et de désespoir. Je ne parle point ici des autres résultats d'un ignoble et fatal système : le sang répandu pour une cause injuste aux pieds de la citadelle d'Auvers criera toujours et contre ceux qui ont dit : « Coule ! » et contre ceux qui auraient pu l'empêcher de couler.

Exprimez la substance des protocoles ; qu'y trouverez-vous ? des stipulations iniques ; des contradictions absurdes. Regardez les membres de la conférence ; que verrez-vous ? des plénipotentiaires des rois, crachant à la figure d'un roi ! des arbitres qui se font huissiers-priseurs et se mettent à vendre à l'encan le sceptre et la couronne, dont on leur a confié la garde. Quand Louis XVI, après le 10 Août, vint se réfugier dans l'assemblée législative, l'assemblée législative le paya de sa confiance en l'envoyant au Temple, qu'il quitta pour la guillotine. Mais ces hommes étaient des élus du peuple, du peuple en fermentation, des Jacobins en



un mot : ils n'étaient pas les agens des dynasties européennes ; ils n'étaient pas chargés de faire respecter , dans la personne de Louis, les privilèges et la majesté monarchique. Ils allaient, ils allaient, et ne se démentaient pas; s'ils étaient odieux, ils n'étaient du moins ni inconséquens, ni stupides. Eh bien ! le roi Guillaume s'est réfugié dans la conférence , et à l'échafaud près , la conférence a renouvelé en son honneur l'hospitalité de la législative.

A la place de ces travaux sans résultat, vu leur but et leur nature, et pourtant si longs, si vastes, si compliqués, quelles occupations, tout à la fois honorables et faciles aurait pu se créer un tribunal, dont l'austère probité eût respecté toujours les règles du vrai et la circonscription du droit. Si par un arrêt providentiel, l'injustice est condamnée à rouler le rocher de Sysiphe, tout devient plaine et pente, aussitôt que l'équité reprend son empire. Ce qui est bien, ce qui est moral, en politique, s'accomplit plus aisément qu'on ne pense. C'est le faux au contraire qui n'a pas d'issue ; c'est dans le faux qu'on s'engourdit et qu'on s'embourbe. Si donc au lieu de partir de ce point funeste la *reconnaissance de la révolte*, on avait pris pour base l'indivisibilité du royaume des Pays-Bas, sans satisfaction aux doléances légitimes, on aurait vu, au lieu de brouillards perpétuels, un pur rayon illuminer la conférence; à

cette clarté paisible , eût été rédigé un seul protocole , mais raisonnable , mais respecté ; et c'est ainsi qu'avec de la bonne foi , de l'intégrité , du courage , on eût épargné bien du temps , bien du sang et bien des ridicules..... !

Ne serait-il pas temps encore ? Les protocoles , se trouvant neutralisés l'un par l'autre , peuvent être regardés comme non venus ? La conférence , n'ayant pas marché , ne subirait pas la honte de revenir sur ses pas. Il n'y a rien de construit ; les larmes que verse un enfant , sur son château de cartes renversé , ont un sens trop raisonnable et trop grave pour qu'on puisse même en honorer la démolition du trône de Léopold.

Assez long-temps , pour complaire aux révolutions , les rois se sont enfoncé le bonnet rouge jusqu'aux oreilles. On peut comprendre à la rigueur leur respect pour les trois jours de la France. Mais l'insurrection brabançonne ! ce n'est point se prosterner devant une idole , c'est tout bonnement se coucher dans la boue.

On ne sait pas , on ne peut pas savoir en Europe quel service on rendrait à la Belgique , en la débarrassant de son indépendance. Jamais peuple n'est arrivé en si peu d'années au souverain dégoût de l'autorité suprême : à tous les pouvoirs illimités que

la constitution lui accorde, il oppose lui pour limites, son insouciance, son ignorance et son ennui. Juré, il faut que la gendarmerie le traîne au tribunal. Electeur, il attend que son curé le conduise au forum. Et pourtant, à lire la constitution, un étranger pourrait croire qu'en arrivant en Belgique il trouvera tout un peuple occupé des affaires de l'état ; qu'à chaque pas de sa route il ira heurter contre des *hustings* ; que la place publique ne sera vide ni jour ni nuit !

Le bon sens populaire a fait justice de ces prérogatives sans mesure, comme sans utilité ; il a cherché son pain quotidien sous la manne du libéralisme, et il ne l'a pas trouvé. On a gorgé de liberté des malheureux mourant de faim ; au lieu de pain, on a donné des droits. Cette lache et cruelle ironie, dans laquelle se complaisait le pouvoir, commence à fatiguer les dupes ; et déjà les ouvriers de Gand ont montré leurs bras aux rhéteurs en leur disant : « Donnez-nous à faire autre chose que des députés. »

En attendant, l'état mange, l'état pille, vu son propre appétit d'abord, et ensuite pour subventionner les complices dont il s'assure à prix d'or l'épée obséquieuse et les épaulettes sentimentales. Sa Majesté Léopold, qui a trois ans de règne et à qui il reste à peu près cinq ans de vie, compte de cette manière cent mille appuis de sa caducité royale.

Ces gens là, soit à pied, soit à cheval, soutiennent qu'il est le prince le plus immortel de la terre. Doublez leur paye : ils jureront la même chose sur son cadavre.

Mais les fonctionnaires exceptés, tout le monde souffre en Belgique; on souffre, osons nous exprimer ainsi, d'en haut et d'en bas.

D'EN HAUT ! nul Belge, digne de ce nom, n'ignore et ne subit sans douleurs la triste renommée qui pèse depuis quatre ans sur cette ébauche de royaume. A peine ose-t-il voyager, et nommer sa terre natale. Ce n'est pas en effet avec les commentaires de César, mais avec l'histoire contemporaine qu'il est bon de se mettre en route, et le *Quorum fortissimi* est un bien faible paratonnerre lorsque grondent de toutes parts ces terribles reproches : votre révolution n'est qu'une longue suite de crimes et de bassesses; vous n'avez pu regarder en face ni les hommes d'épée, ni les hommes de plume. Vous ne savez que fuir et que proscrire. A cela, que répondre? Les derniers événemens, dont l'Europe a retenti, dix-huit maisons pillées, le roi présent, le roi à cheval, le roi salué par les bandits et rendant aux bandits leur salut amical, permettent-ils à un homme de se dire Belge, voyageât-il à pied à côté du dernier manœuvre d'un pays civilisé ?

Ajoutons à cela l'intelligence humiliée, parce que M. Plaisant parle, parce que M. Huart dirige les finances, parce que M. A. Rodenbach représente une fraction de la Belgique.

D'EN BAS ! ce qu'on appelle *les pauvres gens* demandent qu'on ne se moque pas d'eux ; qu'on ne leur donne pas ce dont ils n'ont que faire ; qu'on leur accorde ce qui leur manque ; que la commisération soit moins phrasière et plus active : ils bornent enfin toute leur espérance à revoir fumer le toit des fabriques, dût *le jury* en souffrir quelque peu.

La révolution belge n'est point nationale. Elle s'est retrempee, à défaut d'esprit public, dans le fétichisme des fonctionnaires : en d'autres termes, elle a demandé aux indifférens, de quoi créer des enthousiastes ; c'est avec l'argent de ceux qui ne croient pas qu'elle a fabriqué des fanatiques.

S'il s'agissait d'extirper une croyance intime, de déraciner une nationalité réelle, s'il s'agissait même de dissiper des illusions conçues avec bonne foi, je dirais : laissez la croyance aller jusqu'à la superstition ; donnez à la nationalité le temps de reconnaître son impuissance ; souffrez que les illusions se dissipent dans l'air. Mais, ici, nul ne croit à rien. Le chef de l'état sera le premier à bénir l'honnête conférence qui changera en fainéantise amusante son oisiveté fastidieuse ; le clergé, las

d'amasser des haines, se ralliera sous le monarque dont le père de l'église faisait un si brillant éloge ; et l'Europe rassise sur sa base, oubliera la Belgique d'un moment, et les inquiétudes causées par elle, dans la contemplation du royaume des Pays-Bas.

















































































